FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification du produit et de l'entreprise

No. produit	1117_826
Nom de la substance	**Grill & Oven Cleaner**
Date de la révision	17-juillet-2013
Renseignements sur la société	Sprayway, Inc. 1005 S. Westgate Drive Addison, IL 60101 United States
Company phone	Assistance générale 1-630-628-3000
Emergency telephone US	1-866-836-8855
Emergency telephone outside US	1-952-852-4646
Version n°	02
Date d'entrée en vigueur de la nouvelle version	17-juillet-2013
Date de péremption	17-Jul-2016
Usage du produit	Nettoyant pour fours

2. Identification des risques

Description générale des risques	DANGER CONTENU SOUS PRESSION. Aérosol Le récipient pressurisé peut exploser lorsqu'il est exposé à la chaleur ou à une flamme. Peut être mortel si inhalé. Peut être mortel si inhalé ou avalé. Corrosif. Entraîne des brûlures aux yeux et à la peau. Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques. S'enflamme facilement au contact d'une source de chaleur, d'un étincelle ou d'une flamme.
Effets potentiels sur la santé	
Voies d'exposition	Inhalation. Ingestion. Contact avec la peau. Contact avec les yeux.
Yeux	Cause des brûlures chimiques. Corrosif pour les yeux et pouvant provoquer de graves dommages y compris la cécité.
Peau	Cause des brûlures chimiques. Peut être nocif en cas d'absorption par la peau.
Inhalation	Un mauvais emploi intentionnel par la concentration ou l'inhalation du produit peut s'avérer nocif ou mortel. Peut provoquer des irritations graves du système respiratoire. Provoque des brûlures. Peut irriter l'appareil respiratoire.
Ingestion	Peu être mortel en cas d'ingestion. Une exposition par ingestion d'un aérosol est peu probable. Des composants du produit peuvent être absorbés par ingestion. L'ingestion provoque des brûlures du canal digestif et des voies respiratoires supérieures.
Organes cibles	Système nerveux central. Poumons. Système respiratoire. L'exposition répétée ou prolongée peut causer des dommages aux reins et au foie.
Effets chroniques	Peut être nocif en cas d'absorption par la peau. Le contact fréquent ou prolongé peut causer délipidation et dessèchement de la peau, entraînant gêne et dermatite.
Signes et symptômes	Le contact de la peau, des yeux et des muqueuses avec cette substance provoquera des brûlures.
Effets potentiels sur l'environnement	Les composants de ce produit sont dangereux pour la faune et la flore aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.

3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

Composants	No CAS	Pour cent
Éther de diéthylèneglycol et de monobutyle	112-34-5	7 - 13
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	3 - 7

Composants	No CAS	Pour cent
Butane	106-97-8	1 - 5
Monoéthanolamine	141-43-5	1 - 5
Propane	74-98-6	1 - 5
Autres composés sous les niveaux déclarables		60 - 100

4. Premiers soins

Procédures de premiers soins

Contact avec les yeux Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. S'il y a présence de lentille cornéennes, NE PAS retarder l'irrigation ou tenter de retirer les lentilles. Continuer de rincer. Consulter immédiatement un médecin.

Contact cutané Retirer et isoler les vêtements et chaussures contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau. Consulter immédiatement un médecin. En cas de léger contact avec la peau, éviter d'étendre le produit sur une partie de la peau non-affectée. Laver les vêtements séparément avant réutilisation.

Inhalation Sortir au grand air. Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire. Ne pas pratiquer le bouche-à-bouche si la victime a inhalé la substance. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Recourir à la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve de retenue ou de tout autre appareil respiratoire et médical approprié. Consulter immédiatement un médecin.

Ingestion EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Rincer soigneusement la bouche. Ne jamais faire avaler quelque chose à une victime inconsciente ou souffrant de convulsions. Ne pas faire vomir sans l'avis préalable d'un centre antipoison. En cas de vomissement, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons. Ne pas pratiquer le bouche-à-bouche si la victime a ingéré la substance. Recourir à la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve de retenue ou de tout autre appareil respiratoire et médical approprié.

Avis aux médecins En cas d'essoufflement ou de halètements, donner de l'oxygène. Les symptômes peuvent se manifester à retardement.

Conseils généraux S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent. Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en consultation. En cas d'essoufflement ou de halètements, donner de l'oxygène. Tenir toute victime au chaud. Garder la victime en observation.

5. Mesures de lutte contre le feu

Indice d'inflammabilité La chaleur peut provoquer une explosion du récipient. Les cylindres rompus peuvent être propulsés à distance.

Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié Eau.

Protection pour les pompiers

Dangers spécifiques provenant de la substance chimique Contenu sous pression. Le récipient pressurisé peut exploser lorsqu'il est exposé à la chaleur ou à une flamme.

Équipement de protection pour les pompiers Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome. Les vêtements de protection de pompier pour feu du bâtiment n'apporteront qu'une protection limitée. Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

Équipement/directives de lutte contre les incendies Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome. Ne pas diriger le jet d'eau vers la source de la fuite ou les dispositifs de sécurité en raison des risques de givrage. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. Les conteneurs doivent être refroidis à l'eau pour prévenir la création de pression de vapeur. Certains de ces matériaux, en cas de renversement, risquent de s'évaporer en laissant un résidu inflammable.

Méthodes particulières d'intervention Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer même une fois le feu éteint.

Données sur l'explosibilité

Sensibilité aux décharges électrostatiques Donnée inconnue.

Sensibilité aux chocs Donnée inconnue.

Produits de combustion dangereux Peut comprendre des oxydes de Azote.

6. Procédures en cas de déversement

Précautions individuelles Songer à une évacuation initiale dans la direction du vent d'au moins 500 mètres (1/3 mile). Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Tenir à l'écart des zones basses. De nombreux gaz sont plus lourds que l'air et se répandent donc le long du sol et s'accumulent dans des zones basses ou confinées (égouts, sous-sols, citernes). Des vêtements protecteurs contre la vapeur, qui recouvrent complètement, doivent être portés pour les déversements et les fuites sans feu. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins d'être vêtu d'une tenue protectrice appropriée. Aérer les espaces fermés avant d'y entrer. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

Mesures de précautions environnementales Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas contaminer l'eau.

Méthodes de confinement Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, d'avoir des torches, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Bloquer la fuite si cela peut se faire sans risque. Si possible, tourner les récipients qui fuient de manière à ce qu'il s'en dégage des gaz plutôt que du liquide. Déplacer le cylindre vers une zone sûre et ouverte si la fuite est irréparable. Empêcher tout écoulement dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos.

Méthodes de nettoyage Ventiler la zone. Ne pas rejeter dans l'environnement. Stopper l'écoulement de la substance si cela peut se faire sans risque. Isoler la zone jusqu'à dispersion du gaz. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversement accidentel peu important: Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle. Nettoyer selon les réglementations applicables. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13.

Autres informations Nettoyer selon les réglementations applicables.

7. Manutention et entreposage

Manutention Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas utiliser si le bouton de vaporisation est manquant ou défectueux. Ne pas pulvériser contre une flamme nue ou tout autre objet incandescent. Ne pas fumer pendant l'utilisation ou jusqu'à ce que la surface vaporisée soit sèche. Ne pas couper, souder, braser, percer, broyer ou exposer les récipients à de la chaleur, à une flamme, à des étincelles ou à d'autres sources d'ignition. Tout matériel utilisé pour la manutention de ce produit doit être mis à la terre. Ne pas réutiliser des récipients vides. Ne pas respirer la poussière, la fumée, le gaz, la brume, les vapeurs, la vaporisation. Éviter le contact oculaire avec cette matière. Éviter le contact cutané avec cette matière. Éviter l'exposition prolongée. Éviter le contact de la matière avec les vêtements. Ne pas utiliser dans des endroits sans ventilation adéquate. Lavez vigoureusement après manipulation.

Entreposage Aérosol niveau 1.
Contenu sous pression. Ne pas exposer à la chaleur ou entreposer à des températures au-dessus de 120 °F/49 °C, car il pourrait brûler. Ne pas perforer, incinérer ou écraser. Ne pas manier ou stocker à proximité d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Ce matériau peut accumuler des charges statiques pouvant causer des étincelles et devenir une source d'ignition. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient à l'abri de l'humidité. Conserver à température et à pression atmosphérique ambiantes. Conserver dans un endroit muni de gicleurs. Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10). Level 1 Aerosol (NFPA 30B)

8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	Type	Valeur
Hydroxyde de sodium (CAS 1310-73-2)	Plafond	2 mg/m3
Monoéthanolamine (CAS 141-43-5)	STEL	6 ppm
	TWA	3 ppm

Canada. VLE Alberta. (Loi sur la santé et sécurité au travail, Règlement sur les risques chimiques, Règ. 398/88, Ch. 1)
Composants

Composants	Type	Valeur
Butane (CAS 106-97-8)	TWA	1000 ppm
Hydroxyde de sodium (CAS 1310-73-2)	Plafond	2 mg/m3
Monoéthanolamine (CAS 141-43-5)	STEL	15 mg/m3
		6 ppm
	TWA	7.5 mg/m3
		3 ppm
Propane (CAS 74-98-6)	TWA	1000 ppm

Canada. VLE Colombie-Britannique. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications.)

Composants	Type	Valeur
Butane (CAS 106-97-8)	STEL	750 ppm
	TWA	600 ppm
Hydroxyde de sodium (CAS 1310-73-2)	Plafond	2 mg/m3
Monoéthanolamine (CAS 141-43-5)	STEL	6 ppm
	TWA	3 ppm

Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)

Composants	Type	Valeur
Butane (CAS 106-97-8)	TWA	800 ppm
Hydroxyde de sodium (CAS 1310-73-2)	Plafond	2 mg/m3
Monoéthanolamine (CAS 141-43-5)	STEL	6 ppm
	TWA	3 ppm

Canada. VLEs du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail)

Composants	Type	Valeur
Butane (CAS 106-97-8)	TWA	1900 mg/m3
		800 ppm
Hydroxyde de sodium (CAS 1310-73-2)	Plafond	2 mg/m3
Monoéthanolamine (CAS 141-43-5)	STEL	15 mg/m3
		6 ppm
	TWA	7.5 mg/m3
		3 ppm
Propane (CAS 74-98-6)	TWA	1800 mg/m3
		1000 ppm

ÉTATS-UNIS. OSHA Tableau Z-1 Limites de contaminants aériens (29 CFR 1910.1000)

Composants	Type	Valeur
Hydroxyde de sodium (CAS 1310-73-2)	PEL limite d'exposition authorisée	2 mg/m3
Monoéthanolamine (CAS 141-43-5)	PEL limite d'exposition authorisée	6 mg/m3
		3 ppm
Propane (CAS 74-98-6)	PEL limite d'exposition authorisée	1800 mg/m3
		1000 ppm

Contrôle ingénieur Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Équipement de protection individuelle

Protection pour les yeux et le visage	Ne pas laisser pénétrer dans les yeux. Écran facial.
Protection de la peau	Éviter le contact cutané avec cette matière. Porter un équipement de protection contre les produits chimiques spécialement conçu à cet effet et recommandé par le fabricant.
Protection respiratoire	Si les niveaux admissibles sont dépassés, utiliser un filtre mécanique / une cartouche contre les vapeurs organiques NIOSH ou un respirateur avec alimentation d'air.

9. Caractéristiques chimiques et physiques

Apparence	Gaz comprimé liquéfié.
Point d'ébullition	108.46 °C (227.23 °F) évalué
Couleur	Incolore.
Point d'éclair	-104.44 °C (-156.00 °F) Propulseur évalué
Forme	Aérosol
Point de fusion/point de congélation	Donnée inconnue.
Odeur	Ammoniacale.
Seuil de perception de l'odeur	Donnée inconnue.
pH	13 - 14 évalué
État physique	Gaz.
Pression de vapeur	85 - 105 psig @ 70F évalué
Solubilité (eau)	Donnée inconnue.
Densité	1.009 évalué évalué
Limites d'inflammabilité dans l'air, supérieures, % en volume	8.5 % évalué
Limites d'inflammabilité dans l'air, inférieures, % en volume	1.3 % évalué
Autres données	
Chaleur de combustion	5.7 kJ/g évalué

10. Stabilité chimique et données sur la réactivité

Stabilité chimique	Risque d'inflammation.
Conditions à éviter	Exposition à l'air. Les conteneurs d'aérosol sont instables à une température au-dessus de 49 °C. Éviter les températures supérieures au point d'éclair. Ce produit peut entrer en réaction avec des agents d'oxydation. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques. Chaleur, flammes et étincelles.
Produits de décomposition dangereux	Oxydes de phosphore.
Possibilité de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

11. Données toxicologiques

Données toxicologiques

Produit	Espèces	Résultats d'essais
Grill & Oven Cleaner (CAS Mélange)		
Aiguë		
Autre		
DL50	Rat	2116.636 mg/kg, évalué
	Souris	522.1175 mg/kg, évalué
Cutané		
DL50	Lapin	18640.1543 mg/kg, évalué
	Rat	12919 mg/kg

Produit	Espèces	Résultats d'essais
Inhalation		
CL50	Rat	55494.1172 mg/l, 15 minutes, évalué
		27416.668 mg/l, 4 heures, évalué
		187 mg/l/4h
	Souris	28333.332 mg/l, 2 heures, évalué
Orale		
DL50	Cobaye	12816.8027 mg/kg, évalué
	Lapin	23157.8945 mg/kg, évalué
	Rat	
		538.9981 g/kg, évalué
	Souris	15011.0439 mg/kg, évalué

Composants	Espèces	Résultats d'essais
Butane (CAS 106-97-8)		
Aiguë		
Inhalation		
CL50	Rat	658 mg/l, 4 heures
	Souris	680 mg/l, 2 heures
Éther de diéthylèneglycol et de monobutyle (CAS 112-34-5)		
Aiguë		
Autre		
DL50	Rat	500 mg/kg
	Souris	850 mg/kg
Cutané		
DL50	Lapin	2700 mg/kg
Orale		
DL50	Cobaye	2000 mg/kg
	Lapin	2200 mg/kg
	Rat	4500 mg/kg
	Souris	2400 mg/kg
Hydroxyde de sodium (CAS 1310-73-2)		
Aiguë		
Autre		
DL50	Souris	40 mg/kg
Cutané		
DL50	Rat	1350 mg/kg
Monoéthanolamine (CAS 141-43-5)		
Aiguë		
Autre		
DL50	Rat	67 mg/kg
	Souris	50 mg/kg
Cutané		
DL50	Lapin	1025 mg/kg
Orale		
DL50	Cobaye	620 mg/kg
	Rat	10.2 g/kg
	Souris	700 mg/kg

Composants	Espèces	Résultats d'essais
Propane (CAS 74-98-6)		
Aiguë		
Inhalation		
CL50	Rat	> 1442.847 mg/l, 15 minutes
		658 mg/l/4h

* Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.

Effets aigus Aiguë DL50: 12919 mg/kg, Rat, Cutané
Provoque des brûlures.

Effets locaux Très toxique par inhalation. Peut provoquer la formation de solutions corrosives au contact de l'eau.

Effets chroniques Dangereux d'après les critères du SIMDUT. Peut être nocif en cas d'absorption par la peau. Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques.

L'exposition répétée ou prolongée peut causer des dommages aux reins et au foie.

Cancérogénicité Dangereux d'après les critères du SIMDUT. Le risque d'un cancer ne peut pas être exclu suite à une exposition prolongée.

Tératogénicité Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.

12. Données écologiques

Données écotoxicologiques

Produit		Espèces	Résultats d'essais
Grill & Oven Cleaner (CAS Mélange)			
Algues	IC50	Algues	687 mg/L, 72 heures
Crustacés	CE50	Daphnia	3071 mg/L, 48 heures
Poisson	CL50	Poisson	746 mg/L, 96 heures

Composants		Espèces	Résultats d'essais
Éther de diéthylèneglycol et de monobutyle (CAS 112-34-5)			
Crustacés	CE50	Daphnia	2850 mg/L, 48 heures
Aquatique			
Poisson	CL50	Perche-soleil bleue (Lepomis macrochirus)	1300 mg/l, 96 heures
Hydroxyde de sodium (CAS 1310-73-2)			
Poisson	CL50	Poisson	45, 96 heures
Aquatique			
Crustacés	CE50	Daphnie (Ceriodaphnia dubia)	34.59 - 47.13 mg/l, 48 heures
Poisson	CL50	Gambusie (Gambusia affinis)	125 mg/l, 96 heures
Monoéthanolamine (CAS 141-43-5)			
Algues	IC50	Algues	15 mg/L, 72 heures
Crustacés	CE50	Daphnia	65 mg/L, 48 heures
Aquatique			
Poisson	CL50	Truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)	114 - 196 mg/l, 96 heures

* Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.

Écotoxicité CL50: 746 mg/L, Poisson, 96.00 heures
CE50: 3071 mg/L, Daphnia, 48.00 heures
IC50: 687 mg/L, Algues, 72.00 heures
Les composants de ce produit sont dangereux pour la faune et la flore aquatiques.

Effets sur lenvironnement Nocif pour les organismes aquatiques. Un risque environnemental ne peut pas être exclu en cas de manipulation ou d'élimination peu professionnelle.

Persistance et dégradabilité Donnée inconnue.

Coefficient de partage

Butane	2.89
Diethylene Glycol Monobutyl Ether	0.56
Monoethanolamine	-1.31
Propane	2.36

13. Élimination des résidus

Instructions pour l'élimination Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés en décharge agréée. Contenu sous pression. Ne pas perforer, incinérer ou écraser. Incinérer le matériau en milieu contrôlé dans un incinérateur homologué. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égoûts/les conduits d'alimentation en eau. Lorsqu'il est mis au rebut, ce produit doit être considéré comme un déchet inflammable de type D001 selon la RCRA (Resource Conservation and Recovery Act - É.-U.). Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.

Déchets des résidus / produits non utilisés Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur. Des résidus de produit peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage. Ce produit et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions d'élimination).

Emballages contaminés Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Étant donné que les récipients peuvent contenir des résidus du produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient. Ne pas réutiliser des récipients vides.

14. Informations relatives au transport

TDG

N° ONU	UN1950
Nom officiel d'expédition UN	AÉROSOLS, inflammables contenant des matières de la classe 8, groupe d'emballage II
Classement des dangers	2.1
Classement des dangers subsidiaires	8
Polluant marin	•
Dispositions particulières	80 SOR/2002-306
Étiquettes requises	Aucune
Exceptions liées au conditionnement	If <0.125L: Consumer Commodity

IATA

UN number	UN1950
UN proper shipping name	Aerosols, flammable, containing substances in Class 8, Packing Group II
Transport hazard class(es)	2.1
Subsidiary class(es)	8
Labels required	Forbidden
ERG code	10C
Special precautions for user	Read safety instructions, MSDS and emergency procedures before handling.
Packaging Exceptions	Forbidden

IMDG

UN number	UN1950
UN proper shipping name	AEROSOLS
Transport hazard class(es)	2.1
Subsidiary class(es)	8
Labels required	None
Special precautions for user	Read safety instructions, MSDS and emergency procedures before handling.
Transport in bulk according to Annex II of MARPOL 73/78 and the IBC Code	Not applicable.
Packaging Exceptions	LTD QTY

IATA; IMDG; TDG

15. Données réglementaires

Règlements du Canada Ce produit a été classifié selon les critères du RPC et la FTSS contient tous les renseignements requis par le RPC.

Situation SIMDUT Contrôlé

Classement SIMDUT A - Gaz comprimé
D2A - autres effets toxiques - TRÈS TOXIQUE
D2B - autres effets toxiques - TOXIQUE
E - Corrosif

L'étiquetage SIMDUT

Statut de l'inventaire

Pays ou région	Nom de l'inventaire	Sur inventaire (oui/non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	EINECS (Inventaire européen des produits chimiques commercialisés)	Oui
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Oui
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Nouvelle-Zélande - Inventaire	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act)	Oui

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence. Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Renseignements divers

Avis de non-responsabilité Les renseignements contenus dans cette fiche ont été écrits selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles. À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.